



Approvisionnement

Ministère des Pêches et des Océans et Garde côtière canadienne

Réunion de l'Institut national des pêches
autochtones



Programme

1. Organisation des centres d'approvisionnement
2. Délégation des pouvoirs du MPO et de la GCC
3. Résultats du MPO et de la GCC à ce jour
4. Considérations relatives à la politique d'approvisionnement auprès des Autochtones
5. Où trouver de l'information sur les possibilités d'approvisionnement du MPO et de la GCC
6. Prochaines étapes
 - Défis et planification



Organisation des centres d'approvisionnement

Secteur du client	Chef d'équipe	Gestionnaire
Garde côtière canadienne Contrats de service	Manon Périard-Boulerice	Patrizia (Patty) Marinelli
Garde côtière canadienne Marchés de biens et de construction	Dave Sullivan	
Dirigeant principal des finances		
Direction exécutive		
Direction générale de la vérification interne		
Services juridiques ministériels		
Politique stratégique	Vicki McEwan	
Sciences des écosystèmes et des océans		
Gestion des pêches et des ports		Kim Drisdelle
Écosystèmes aquatiques	Morgan Marchand	
Ressources humaines et services ministériels		



Délégation des pouvoirs d'approvisionnement du MPO et de la GCC

- Responsable de clients
 - Exigences pour les achats de biens de faible valeur
 - 10 000 \$ pour les biens et les services
- Centre d'approvisionnement
 - Jusqu'à 25 000 \$ pour les biens
 - Services
 - Jusqu'à 7,5 M\$ pour les services concurrentiels et 200 000 \$ pour les services non concurrentiels
 - Construction
 - Jusqu'à 750 000 \$ pour les services concurrentiels et 100 000 \$ pour les services non concurrentiels
 - Exceptions
- SPAC et fournisseurs de services communs
 - Biens et services obligatoires
 - Gestion de l'approvisionnement supérieur à la délégation allouée



Le MPO et la GCC ont pris des engagements en matière d'approvisionnement auprès des Autochtones

Historique

- Depuis 2013, un objectif interne de 9 M\$ par an pour l'approvisionnement auprès des Autochtones a été atteint;
- Au cours de l'exercice 2018-2019, le SMA de SPAC a mis au défi le MPO et la GCC d'augmenter ce chiffre de 1 % par an jusqu'en 2022;
- Il est attendu qu'une demande de SAC soit transmise sous peu aux chefs de service pour demander un engagement à l'égard d'un objectif de dépenses de 5 %;
- L'approvisionnement auprès des Autochtones est stable, mais il est toujours possible de faire mieux.

Pourcentage de la valeur des dépenses d'approvisionnement auprès des fournisseurs autochtones

Exercice financier	Approvisionnement auprès de fournisseurs autochtones (5 % de l'approvisionnement total)
2013-14	11,2 M\$ (2,2 %)
2014-15	23,1 M\$ (2,4 %)
2015-16	21,1 M\$ (1,6 %)
2016-17	12,5 M\$ (1,6 %)
2017-18	11,6 M\$ (1,7 %)
2018-19	13,4 M\$ (0,9 %)
2019-20	13,8 M\$ (1,7 %)



Politique d'approvisionnement auprès des Autochtones au sein du MPO

Il y a trois principaux éléments qui ont une incidence sur les marchés du MPO en ce qui concerne l'approvisionnement auprès des Autochtones :

- Stratégie d'approvisionnement auprès des entreprises autochtones (SAEA) : la stratégie gouvernementale visant à encourager les entreprises autochtones à conclure des marchés avec le gouvernement du Canada;
- Ententes sur les revendications territoriales globales (ERTG) : lorsqu'un marché est conclu dans une région visée par une revendication territoriale, les autorités contractantes doivent examiner les accords applicables pour déterminer la participation des Autochtones;
- L'Accord du Nunavut, la nouvelle Directive sur les marchés de l'État, incluant les baux immobiliers, dans la région du Nunavut.



Où les fournisseurs peuvent-ils se renseigner sur les possibilités d'approvisionnement du MPO et de la GCC?

- Achatsetventes.gc.ca
 - Le gouvernement du Canada publie ses appels d'offres sur le site <https://achatsetventes.gc.ca/>;
 - Le site donne de nombreux renseignements sur l'approvisionnement du gouvernement du Canada;
 - Les séminaires du BPME permettent d'en savoir davantage sur la façon de participer aux processus d'approvisionnement du gouvernement fédéral;
 - La promotion de votre entreprise et l'inscription dans le Répertoire des entreprises autochtones permettent d'accroître la visibilité.



Faire progresser l'approvisionnement auprès des Autochtones

Défis en matière d'approvisionnement

Sensibilisation/formation

- Sensibiliser les clients et les agents de négociation des marchés et améliorer leurs connaissances au sujet des marchés réservés, de la SAEA, des ERTG, de l'Accord du Nunavut et de la capacité opérationnelle des Autochtones.

Prochaines étapes

Offrir une formation sur l'approvisionnement autochtone aux clients et aux agents de négociation des marchés.

- Demander aux experts en la matière du gouvernement du Canada d'apporter leurs connaissances aux agents de négociation des marchés concernant l'approvisionnement autochtone.
- Animer des séances de formation sur l'approvisionnement du MPO avec les clients.

Planification de l'approvisionnement

- Les agents de négociation des marchés ne participent habituellement pas aux premières étapes de la planification et ont peu de droit de regard sur les contrats à venir qui pourraient présenter un intérêt économique pour les groupes autochtones jusqu'à la réception de la demande.

Le MPO et la GCC ont récemment approuvé un plan d'approvisionnement ministériel permettant une surveillance accrue et une participation précoce des agents de négociation des marchés dans le processus de planification de l'approvisionnement.



Faire progresser l'approvisionnement auprès des Autochtones

Défis en matière d'approvisionnement	Prochaines étapes
<p>Production de rapports</p> <ul style="list-style-type: none">•La production de rapports a toujours été satisfaisante.•La saisie des données des fournisseurs incombe au demandeur. Les vérifications sont peu courantes.	<p>Le Comité de révision des contrats fera le suivi de l'approvisionnement autochtone et produira un rapport tous les trois mois afin de souligner son importance stratégique.</p> <p>Tous les ministères et organismes fédéraux qui dépensent plus d'un million de dollars sont tenus d'établir des objectifs d'approvisionnement autochtones pluriannuels.</p> <p>Les Services d'approvisionnement procéderont à un examen de la liste des fournisseurs dans notre système financier pour s'assurer qu'elle correspond à l'analyse de l'INPA et demander des précisions au CCSP au besoin.</p>
<p>Uniformisation</p> <ul style="list-style-type: none">•Les fournisseurs sont mécontents des différentes versions de modèles utilisés dans l'ensemble des ministères. Incidence sur les ressources des petites entreprises.	<p>Le MPO a adopté les modèles uniformisés de SPAC pour harmoniser les documents et les processus d'approvisionnement. Pour éliminer ce point de contestation chez les fournisseurs, le MPO a adopté les modèles de demande de soumissions et de contrat subséquent de SPAC.</p>